



plaisirs | qui veut gagner des euros?

Choisissez les Sicav sans frais

Si certains placements peuvent coûter cher dans les établissements bancaires classiques, les courtiers en ligne proposent des milliers de produits sans droits d'entrée.



Le particulier souscrivant une Sicav règle des droits d'entrée servant à rémunérer le distributeur, qu'il s'agisse d'une banque, d'un courtier ou d'un conseiller en gestion de patrimoine indépendant. L'investisseur peut aisément en vérifier le montant exact sur le « document d'information clé pour l'investisseur » (Dici), accessible sur Internet. Mais il est possible de réaliser des économies sur ces frais.

1 | Attention aux droits d'entrée, qui réduisent l'investissement réel

Les droits d'entrée sont en moyenne compris entre 3 et 4 % pour les fonds investis en actions, et d'environ 2 % pour les fonds obligataires. Autrement dit, l'investisseur règle entre 300 et 400 euros de frais d'entrée lorsqu'il investit 10 000 euros sur une Sicav actions. Cela signifie que son investissement réel ne s'élève qu'à 9 700 euros une fois les frais réglés. Il doit donc réaliser une performance de 300 euros avant de commencer à gagner réellement sur son produit. Il faut le plus souvent patienter de long mois avant d'y parvenir. Les Sicav d'actions européennes n'ont progressé en moyenne que de 2,6 % depuis le 1^{er} janvier. Un investisseur ayant réglé des frais d'entrée n'aurait donc toujours rien gagné sur sa Sicav à la fin avril, dans un marché pourtant en hausse.

2 | La solution se trouve sur Internet

La plupart des courtiers en ligne proposent une gamme de fonds sans droits d'entrée : 2 000 produits à 0 % sont accessibles chez BforBank, 900 chez Binck, 850 chez Boursorama ou encore 700 chez Fortuneo. « Nous avons des accords avec 80 sociétés de gestion qui nous permettent de proposer leurs produits sans droits d'entrée, indique Benoît Grisoni, directeur des activités de Boursorama en France. Ainsi, les clients peuvent souscrire des fonds à 0 % sur toutes les classes d'actifs : en actions, en obligations ou sur des fonds diversifiés. » Cette fois, le particulier qui consacre 10 000 euros à des Sicav y investit réellement cette somme, soit **entre 300 euros et 400 euros** de plus que s'il avait réglé des droits d'entrée.

3 | Gare aux autres frais

Mais attention, ce n'est pas parce qu'un fonds est exonéré de droits d'entrée qu'il faut se précipiter pour le souscrire : il convient au contraire de bien étudier chaque produit, et de faire son choix en fonction de son profil de risque et de ses objectifs. Toujours dans un but d'optimisation, mieux vaut privilégier les comptes sans droits de garde sur les Sicav : chaque euro de frais économisé se traduit par des bénéfices supplémentaires pour l'investisseur. ●

Agnès Lambert

Notre expert



BENOÎT GRISONI, directeur des activités de la banque en ligne Boursorama en France, appartenant au groupe Société générale.

